

# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AIN

19 B Rue du 4 septembre CS 20009 01001 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tél. : 04.74.22.25.02 - Mail : fed.chasse.ain@fdc01.fr

## CALENDRIER DES FORMATIONS 2019

INTITULE	DATES	HORAIRES	COUT
Formation examen initial du gibier sauvage <i>durée 1/2 journée</i> <i>(maximum 50 places par session)</i>	Samedi 18 mai	8h30-12h00	gratuit
	Mercredi 04 septembre	8h30-12h00	gratuit
Formation gardes-particuliers (modules 1 & 2) <i>durée 2 journées</i>	Vendredi 28 juin et vendredi 05 juillet	8h00-18h00	30 €
Formation piégeage <i>durée 2 journées</i> <i>(maximum 40 places par session)</i>	Jeudi 13 juin et vendredi 14 juin	8h30-17h00 et 8h30-12h00	15 €
	Jeudi 12 septembre et vendredi 13 septembre	8h30-17h00 et 8h30-12h00	15 €
Formation organisateur de chasses collectives <i>durée 1 journée</i> <i>(maximum 100 personnes par session)</i>	Vendredi 21 juin	8h00-18h00	15 €
	Samedi 22 juin	8h00-18h00	15 €
	Vendredi 30 août	8h00-18h00	15 €
Formation spécifique grand gibier (chasse individuelle du cerf, du chamois, du chevreuil) * <i>durée 3h00</i>	Prendre contact avec le technicien en charge du secteur		gratuit
Formation chasse à l'arc ** <i>durée 1 journée</i>	Samedi 1er juin	8h00-18h00	15 €

N.B. : Toutes les formations sont gratuites, les coûts mentionnés correspondent seulement au prix du repas livré par un traiteur (**règlements par chèque à l'ordre de FDC 01**).

### Modalités d'inscription :

L'accès à une formation doit faire l'objet d'une inscription préalable le plus tôt possible, auprès de la Fédération et au plus tard 15 jours avant la date choisie, en téléchargeant le formulaire d'inscription depuis le site internet ([www.fdcain.com](http://www.fdcain.com)) ou en le demandant par téléphone ou mail auprès du secrétariat de la FDC en précisant ses nom, prénom, adresse postale précise.

\* Par mail auprès du technicien du secteur

\*\* En adressant le cerfa 10804\*03 à la FDC

La FDC 01 se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant.

Chaque inscription accompagnée du règlement fera l'objet d'une confirmation écrite valant convocation.

En cas d'absence injustifiée, le règlement des repas ne sera pas restitué.

# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AIN

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS 2019

NOM - Prénom :

Adresse précise - Code postal - Ville :

Date et lieu de naissance :

Tél. :

Adresse mail :

Je, soussigné(e), désire m'inscrire à :

INTITULE DE LA FORMATION	DATE	COUT

A....., le .....2019

Signature du candidat :

**ATTENTION : 1 bulletin et 1 chèque par candidat et par formation (suivi administratif et comptable)**

**L'accès à une formation doit faire l'objet d'une inscription préalable le plus tôt possible, auprès de la Fédération et au plus tard 15 jours avant la date choisie**

**Formulaire d'inscription, accompagné du chèque à l'ordre de la FDC 01, à retourner à :**

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ain - 19 Rue du 4 septembre - CS  
20009 - 01001 BOURG EN BRESSE CEDEX

